

Réunion Gap locaux jeunesse

Lundi 16 décembre 2019

Présents : Julie Marcel, Clotilde Feyeux, Laure Coulomb (Les petits bouts), Pauline Prot (Les petits bouts), Josiane Aussel (bibliothèque) , Anne-Sophie Chupin-Vrville, Alexandre Mourot

Elus : Vincent Beillard - Annie Morin - Agnès Hatton

Il s'agissait d'un premier contact permettant de faire un état des lieux suite au vote, (lors du dernier conseil communautaire du 12 décembre 2019) du programme de travaux de construction d'une nouvelle crèche, et à la demande des parents, de réfléchir sur un projet global autour de la jeunesse à Saillans.

Le contexte : Ce dossier était inscrit dans les statuts de l'Intercommunalité. Suite à des erreurs dans le montage financier, à des demandes d'accueil en crèche satisfaites dans la globalité, les élus de la CCCPS avaient choisi de suspendre ce dossier. Cette année, seules 30% des demandes d'accueil sur le territoire du Pays de Saillans ont été validées, et seulement à temps partiel : des familles demandant par exemple 3 jours d'accueil n'ont obtenu qu'une journée. Avec moins d'assistantes maternelles sur le territoire, cette pénurie ne peut que s'aggraver au fil du temps. A cela, n'oublions pas que la crèche actuelle doit se mettre aux nouvelles normes d'accueil des jeunes enfants. Tous ces éléments ont conduit avec le soutien des élus de Saillans, à l'élaboration d'un projet de construction d'une crèche pouvant accueillir à terme jusqu'à 25 enfants.

Les besoins étant identifiés, ce dossier est validé, toujours sur le même site pour une surface évaluée à 275 m² environ. **Attention** ce dossier est intercommunal, il n'y aura pas de participation directe sous forme d'un GAP. Néanmoins les professionnels et l'association « Les petits bouts » seront associés au travail des agents qualifiés de la CCCPS. La commune sera associée à la définition de l'accès à la crèche ; l'objectif étant de faire un accès commun crèche/école par le jardin public pour régler la sécurité aux abords de l'école.

Le GAP jeunesse : La disparition de la crèche sur son emplacement actuel va permettre **une réflexion globale** sur les locaux de ce bâtiment pour répondre aux besoins de la cantine et du Forum dans l'optique de sa certification en « Maison France Service ».

Comme demandé par les parents d'élèves il s'agira de construire de façon globale un projet pour la jeunesse à Saillans.

Début 2020, les locaux sous la maison médicale accueilleront le périscolaire (compétence communale), l'ALSH (centre de loisirs) les mercredis et pendant les vacances scolaires (compétence CCCPS), ainsi que les ateliers du RAM (Relais d'assistance maternelle, compétence CCCSP).

Les adolescents (14-17 ans) sont actuellement accueillis au gîte par la MJC NiniChaize. Les coûts sont assumés par la CCCPS. L'accueil se fait essentiellement en journée, des recherches de possibilités d'actions autour de sujets particuliers ont été évoquées lors de cette réunion. Il faudra aussi envisager de trouver un lieu pérenne pour l'avenir.

Il reste les pré-adolescents (11-13 ans) pour lesquels, actuellement il n'y a pas de prise en charge. Des pistes de réflexions sont recherchées et seront discutées lors de la prochaine réunion du GAP jeunesse.

Lors des discussions, le devenir du bâtiment de la République a été évoqué avec l'éventuelle possibilité d'y installer un lieu pour la jeunesse. Les élus ont rappelé qu'une réflexion sera menée avec le soutien du CAUE pour définir les besoins parmi lesquels on note déjà des logements pour personnes âgées. La bibliothèque a aussi fait part de son manque de place et de sa volonté de créer un espace pour adolescents.